

Paris, le 16 avril 2017

Madame, Monsieur,

Je veux être le Président de la République qui donnera à toutes les citoyennes et tous les citoyens les mêmes possibilités de déployer leur liberté et de vivre la vie qu'ils souhaitent.

Pour les personnes LGBTI, cette liberté est encore loin d'être acquise.

En 2017, on peut encore subir des discriminations, des agressions et des violences, parfois au quotidien, en raison de ce que l'on est, de son orientation sexuelle ou de son identité de genre. En 2017, beaucoup de personnes LGBTI connaissent encore des situations de profonde souffrance, parce qu'elles ne se sentent pas acceptées. Leur taux de suicide est de 3 à 4 fois plus élevé que la moyenne et un tiers des jeunes LGBTI a déjà fait une tentative de suicide.

Près de quatre ans après le déchaînement de réactions anti-LGBTI ayant entouré le vote de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe, les blessures sont encore loin d'être pansées.

L'égalité des droits, conquise à force de luttes, après des décennies de mépris et de rejet, est une victoire à porter au crédit de la société civile et d'une partie de la classe politique. Mais cette égalité n'est pas encore totalement complète. En outre, si nous pensions qu'elle serait suffisante pour renvoyer les anti-LGBTI à un lointain souvenir, nous nous sommes collectivement trompés.

Parce que je veux que les personnes LGBTI puissent mener leur vie comme elles l'entendent et parce que le respect de toutes et tous est essentiel à notre cohésion sociale, je suis absolument déterminé à lutter contre les discriminations et à faire avancer l'égalité des droits.

Je mènerai une lutte intraitable contre la haine envers les LGBTI

Je veux que les personnes LGBTI se sentent en sécurité partout en France, dans nos villes, dans nos campagnes, dans nos quartiers et que, plus jamais, elles n'aient à baisser la tête ni à craindre pour leurs vies.

Ce combat contre la haine envers les LGBTI aura pour fer de lance l'éducation.

✓ **L'école a aussi pour mission d'éduquer nos enfants au respect mutuel et à l'égalité.** Je demanderai à la communauté éducative d'être particulièrement vigilante et à l'écoute car les souffrances causées par la haine

contre les LGBTI sont d'autant plus profondes qu'elles sont éprouvées dans son jeune âge.

- ✓ **Je souhaite que les agents de la fonction publique, notamment au sein de la police et de la gendarmerie, soient mieux formés à ces questions.** Lorsqu'une personne LGBTI dépose plainte contre des faits de violences ou de discriminations, il est très important qu'elle se sente écoutée et comprise par l'agent qui lui fait face, et qu'elle puisse si nécessaire être orientée vers les structures adéquates.

Ce combat contre la haine envers les LGBTI aura pour bouclier la justice.

- ✓ **La lutte contre la haine anti-LGBTI ne doit pas s'arrêter aux frontières du numérique.** Ceux qui, souvent sous couvert d'anonymat, répandent des insultes sur les réseaux sociaux doivent être punis. Je constate que les victimes sont de plus en plus nombreuses à porter plainte ; les services de police enquêtent désormais et les auteurs sont plus souvent traduits devant la justice. C'est un progrès qu'il faut continuer à encourager.
- ✓ **Les victimes de la haine envers les LGBTI doivent retrouver confiance dans leurs institutions** et être certaines que les auteurs seront punis si elles décident de porter plainte. Je sais par exemple que les magistrats de la XVII^e chambre correctionnelle du TGI de Paris qui jugent ces affaires sont parfaitement formés sur ces questions.
- ✓ **Enfin, la justice sera rendue si les injustices sont mieux détectées en amont. La lutte contre la discrimination sera l'un des grands chantiers de mon quinquennat.** Nous mènerons des opérations de « testing » dans les entreprises ou dans l'accès au logement, pour vérifier que personne n'est discriminé en raison de son handicap, de son origine, de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.

Je souhaite faire avancer encore l'égalité des droits

Le vote de la loi du 17 mai 2013 ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe est l'aboutissement d'une conquête démocratique pour notre pays : en comblant l'écart entre les principes et la réalité, elle a fait de la France, plus qu'auparavant, le pays de l'égalité.

Cette loi a succédé à celle sur la dépénalisation de l'homosexualité du 4 août 1982, et à celle sur la création du Pacs du 15 novembre 1999. Elle a précédé la loi qui simplifie le changement d'état civil pour les personnes transsexuelles, ainsi que la circulaire permettant de reconnaître les enfants nés d'une gestation pour autrui à l'étranger.

Pour autant, comme je l'ai déjà dit, des combats subsistent et je suis décidé à les mener :

- ✓ **Je suis favorable à une loi qui ouvrira la procréation médicalement assistée aux couples de lesbiennes et aux femmes célibataires** alors que seuls les couples hétérosexuels y ont accès aujourd'hui. Afin de ne pas réitérer les erreurs du passé, le calendrier de cette réforme sera soigneusement préparé. Ainsi, j'attendrai que le Comité consultatif national d'éthique ait rendu son avis, prévu pour la fin du printemps 2017, pour pouvoir construire un consensus le plus

large possible. Cette question importante mérite un débat serein, préservé des insultes et des attaques qui blessent les couples de même sexe et leurs familles.

- ✓ Je ne suis pas favorable à autoriser la GPA en France mais **je m'engage à ce que les enfants issus de la GPA nés à l'étranger voient leur filiation reconnue à l'état-civil français**. Comme tous les enfants, nous avons le devoir de les protéger. La circulaire du 25 janvier 2013 permettant de reconnaître les enfants nés d'une gestation pour autrui à l'étranger n'est pas uniformément appliquée sur le territoire français, ni dans tous les consulats. Je souhaite donc la compléter selon la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Dans le même temps je lancerai une initiative internationale afin de s'attaquer au problème de la GPA très peu payée et subie et lutter contre le trafic d'enfants et de femmes.

Vous l'avez compris, ma priorité sera la lutte implacable contre les anti-LGBTI dans toutes leurs dimensions. Car la France et l'Europe doivent s'engager pleinement dans la lutte pour l'égalité, c'est un combat qui reste encore trop souvent nécessaire comme nous l'a malheureusement rappelé récemment l'actualité internationale.

Je serai le Président qui se battra contre l'intransigeance et les discriminations, qui sont encore une réalité pour un grand nombre d'entre vous. Mais je serai aussi le Président qui cherchera constamment à convaincre, par l'éducation et le débat, et à construire la plus grande majorité et le plus large consensus possible dans la société, pour légiférer vers davantage d'égalité. **Car sur ces sujets qui touchent à des projets de vie, à l'amour, à l'intime, je ne veux plus que notre pays soit coupé en deux !**

Je compte sur vous, comme vous
pourriez compter sur moi,
Tjs créateur

Emmanuel Macron

